

DU PRATIQUE CONTRACTUELLE

Directrice de la formation : Mme SÉNÉCHAL Juliette Maîtresse de conférences HDR en droit privé à l'Université de Lille.

Objectifs :

L'optique de ce DU est de former des étudiants en formation initiale et des stagiaires en formation continue à la pratique contractuelle (étude des principales clauses contractuelles concernant les principaux contrats spéciaux que sont les contrats du commerce électronique, les contrats du transport, les contrats de la distribution et les contrats de construction, connaissance et usage des contrats-types, étude de la distinction entre contrat d'adhésion et contrat négocié, prise en compte des règles d'ordre public et des règles supplétives lors de la rédaction des clauses, anticipation des litiges et des différends par l'usage des clauses contractuelles appropriées...).

Public :

- **Adultes en reprise d'études** : salariés, professionnels libéraux, particuliers, travailleurs indépendants, demandeurs d'emploi ...
- **Etudiants** ayant un diplôme de Licence

Formation ouverte en :

- Formation Initiale (FI)
- Formation Continue (FC)

Compétences :

Les compétences acquises sont au nombre de cinq :

- Module I : Pratique contractuelle des règles communes aux principaux contrats d'affaires ;
- Module II : Pratique contractuelle des règles applicables aux contrats du commerce électronique ;
- Module III : Pratique contractuelle des règles applicables aux contrats de la distribution ;
- Module IV : Pratique contractuelle des règles applicables aux contrats du transport ;
- Module V : Pratique contractuelle des règles applicables aux marchés publics et privés de travaux.

Conditions d'accès :

- Recrutement sur dossier de candidature
- Titulaire d'un bac + 2, + 3, +4, ou justifier d'une expérience professionnelle, personnelle ou associative en lien avec le domaine de formation.
- Compétences en droit des contrats et de la responsabilité.

Organisation :

Le DU se compose de 5 modules de 25 heures, soit au total de 125 heures.

Il démarre courant novembre et se termine fin juin (session de rattrapage entre juillet et

DU PRATIQUE CONTRACTUELLE

septembre).

Les cours se déroulent à Lille, à la Faculté des sciences juridiques politiques et sociales de l'Université Lille le vendredi après-midi et à titre exceptionnel le samedi matin.

Conditions d'examens :

Contrôle continu : Les matières dispensées au sein du diplôme font l'objet d'un contrôle continu des connaissances dont les modalités sont déterminées par l'enseignant qui en est responsable. Chaque matière donne lieu à l'obtention d'une note de contrôle continu.

Epreuve terminale : De plus, pour l'obtention du diplôme, une épreuve terminale écrite est organisée à l'issue des enseignements. Elle permet de contrôler l'acquisition globale des connaissances et la capacité de restitution des enseignements reçus au cours des cinq modules dispensés pendant l'année par les étudiants. L'épreuve écrite consiste en un examen écrit de trois heures et porte sur les matières enseignées au sein des cinq modules.

L'étudiant est admis au diplôme lorsqu'il obtient la note de 10/20 résultant de la moyenne globale du contrôle continu et de l'épreuve terminale.

Une seconde session de rattrapage est organisée entre juillet et septembre **uniquement pour l'épreuve terminale.**

(Règlement des études disponible auprès du service Formations Tout au Long de la Vie)

Programmes des enseignements :

Règles communes aux différents contrats d'affaires : 25 heures

- Pourparlers, accords préparatoires, contenu formel du contrat
- Les clauses relatives au prix
- Les clauses relatives à l'organisation de la durée dans le contrat (CDD, CDI)
- La sécurisation du contrat (risques, prescription, confidentialité, ordre public...)
- Les clauses relatives à l'inexécution et à la rupture du contrat (clause résolutoire, clause relative à la responsabilité...)
- L'anticipation du traitement des différends dans le contrat (négociation préalable, arbitrage...)
- Les clauses relatives à la loi applicable et au juge compétent

Les contrats du commerce électronique : 25 heures

- communication commerciale et formation du contrat (obligations d'information, droit de rétractation...)
- forme et preuve du contrat électronique
- clauses abusives, pratiques commerciales déloyales, impact du droit de la concurrence
- l'objet du contrat (Vente à distance, cloud computing, services financiers, services de télécommunications...)
- la défaillance contractuelle

Les marchés publics et privés de travaux : 25 heures

- Formation, passation du marché
- Exécution du cahier des clauses administratives générales (CCAG) travaux publics et privés
- Responsabilité, assurance, expertise

Les contrats de distribution : 25 heures

- Choisir un réseau de distribution (typologie des intermédiaires de la distribution ; comparaison au regard de la stratégie commerciale de l'entreprise)

DU PRATIQUE CONTRACTUELLE

- Pratique du contrat de franchise
 - Pratique de la distribution sélective
 - Négociations commerciales (contrat d'approvisionnement)
 - Sécuriser son réseau de distribution (relations entre les membres ; atteintes portées par les tiers; réseau de distribution et commerce électronique ; clauses de non-concurrence et de non-réaffiliation)
 - Transmettre un réseau de distribution
- Les contrats du transport : 25 heures**
- Présentation générale des différents contrats du transport dans la chaîne
 - La qualification des contrats et ses enjeux
 - Clauses abusives, pratiques déloyales
 - Les défaillances contractuelles du transporteur
 - Les défaillances contractuelles des autres acteurs de la chaîne logistique

Informations pratiques : Pour candidater en ligne :

Du 14 juin 2021 au 11 juillet 2021

Du 23 août 2021 au 15 octobre 2021

<https://www.univ-lille.fr/etudes/candidater/>

Puis « Candidater dans une formation hors LMD »

Plus d'informations à télécharger sur la page du DU :

<https://droit.univ-lille.fr/formations/catalogue-des-formations> ou en consultation au bureau des FTLV.

Coût de la formation :

- Stagiaire de la formation continue (*demandeur d'emploi, salarié financé, mobilisation CPF¹, non souhait de mobilisation du CPF¹, profession libérale autre organisme de financement...*) : 1 550€
- Tarif individuel (*Etudiant, CPF¹ non mobilisable*) : 490€
- Formation complémentaire : 490€

Calendrier : Enseignements dispensés de novembre à juin, le vendredi après-midi. Certains enseignements, à titre exceptionnel, peuvent également être dispensés le samedi matin

Lieu de la formation : Faculté des sciences juridiques politiques et sociales, 1 place Déliot, 59000 Lille.

Contacts :

Département FTLV (Formations Tout au Long de la Vie)

Bureau A3.07 Faculté des sciences juridiques politiques et sociales

1, place Déliot – CS 10629 - 59000 Lille

Tél. +33 (0)3 20 90 74 62 du-fsjps@univ-lille.fr

¹ Contacter fc-droit@univ-lille.fr pour connaître l'éligibilité.